

Vaison la Romaine le 4 février 2016

Chers associés

Le conseil d'administration de notre association que vous avez élu lors de l'assemblée générale du 30 janvier a choisi de m'en confier la présidence

J'espère me montrer digne de votre confiance tout au long de l'année qui s'annonce très riche d'activités.

L'année 2016 sera incontestablement une période importante dans la vie de notre association et primordiale pour le futur de l'église de la haute ville.

En effet sans les efforts acharnés développés par notre association, cet édifice serait toujours fermé et poursuivrait sa route vers un total délabrement. Qui plus est, personne n'aurait pris conscience de la gravité de l'état de la toiture qu'un entretien minimum ne saurait sauver de la ruine.

Vous trouverez tous les développements de cette situation d'une part dans le procès verbal de l'AG qui est joint et d'autre part dans les documents et photos communiqués par le service communal du patrimoine illustrant très concrètement l'urgence et l'inéluctabilité des travaux.

Pour pérenniser l'action « oh combien positive » de notre association et faire vivre ce bâtiment qui est redevenu un des hauts lieux de la vie culturelle à Vaison, il est indispensable de restaurer en totalité le toit de l'église.

En ces temps de disette financière, la Ville seule, quand bien même soutenue par l'état ( ce qui est heureusement le cas ) , ne peut faire face à la totalité de la dépense.

L'intervention de notre association est indispensable.

Notre principale action sera le lancement d'une souscription visant à réunir un maximum de fonds pour pouvoir assurer la bonne fin de cet important chantier.

Vous recevrez cet appel à l'aide et aurez pour mission, en votre qualité d'associé adhérent de promouvoir cette opération de deux façons essentielles :

- ^ augmenter le nombre d'associés adhérents de l'association pour renforcer ainsi l'influence de notre groupe au niveau local et régional facilitant ainsi l'obtention d'aides et de subventions . N'hésitez pas à parler de l'AECM dans votre entourage en proposant l'adhésion à l'aide du bulletin joint (n'oubliez pas de préciser que sur 100 € versés , l'état rembourse 66€ à déduire des impôts directs)
- ^ Proposer à des particuliers, des entreprises ou des commerçants de devenir "mécène" de ce beau projet en participant à son financement, tout en bénéficiant du même avantage fiscal. La souscription sera présentée sur Internet, Facebook et autres réseaux sociaux

Prenez le temps de lire les documents joints à ce message. Votre engagement en sera conforté et encouragé.

Le conseil d'administration vous informera très régulièrement des avancées du « dossier » et aussi du programme des activités organisées par l'AECM,

Très cordialement

Patrick NEYRAT

Président